BILAN de 2 ans de Mandature 2016-2017

Louis BOUTRIN,

Conseiller Exécutif

Développement Durable et Énergie

Transports et Sports

Martinique – 22 décembre 2017

Sommaire

I. **Lancement du PADDMA (PLAN D'AMENAGEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE de MARTINIQUE)**
II. **Politique énergétique** de la CTM
III. Politique de **TRANSPORTS PUBLICS**
IV. Le secteur de l'Agriculture & de la Pêche
V. Politique Publique des SPORTS
VI. Le projet **UNESCO**

Collectivité Territoriale de Martinique

Gran Sanblé

pour faire réussir la Martinique

Projet

Un choix visionnaire et populaire

pour la Martinique

14 nov. 2017 - L'Assemblée de Martinique lance le

PADDMA

Plan d'Aménagement & de développement durable de Martinique

Document de Planification spatiale et de dévelop. durable se substituant au SAR et autres Schémas de Développement économique

Document d'Urbanisme s'inscrivant dans la hiérarchie des normes : PLU & SCOT doivent être en comptabilité

Le PADDMA vaut :

- SRDEII (Schéma développement économique)
- Schéma de Mise en Valeur de la Mer
- Schéma de Cohérence écologique
- Schéma R. Climat Air Energie
- Schéma R. Infrastructures et Transports
- Schéma R. de Mobilité
- Schéma Directeur d'Aménagement Touristique

La Politique énergétique de la CTM

LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE

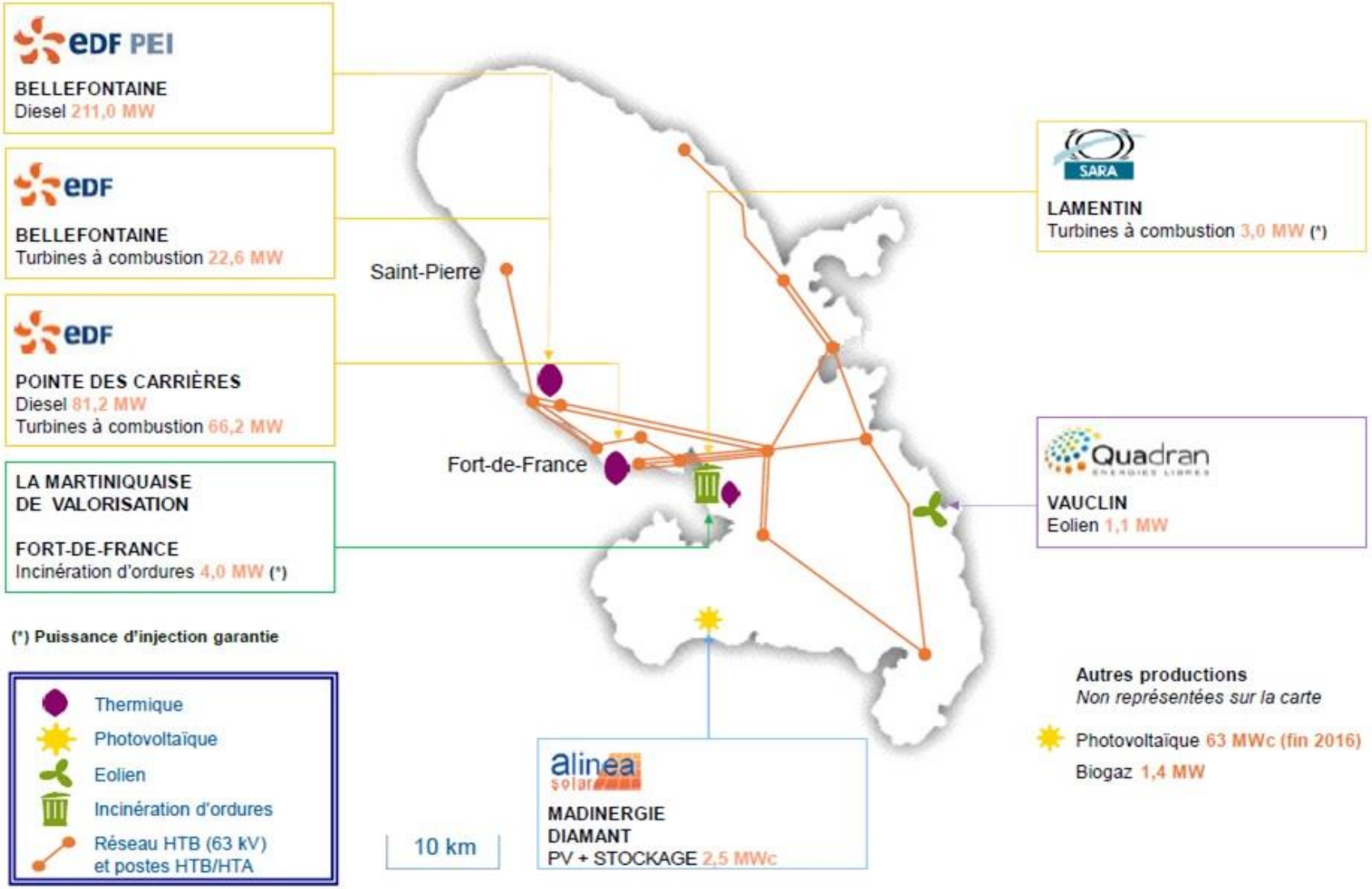

LA PRODUCTION ELECTRIQUE

EN RÉSUMÉ en 2015 …

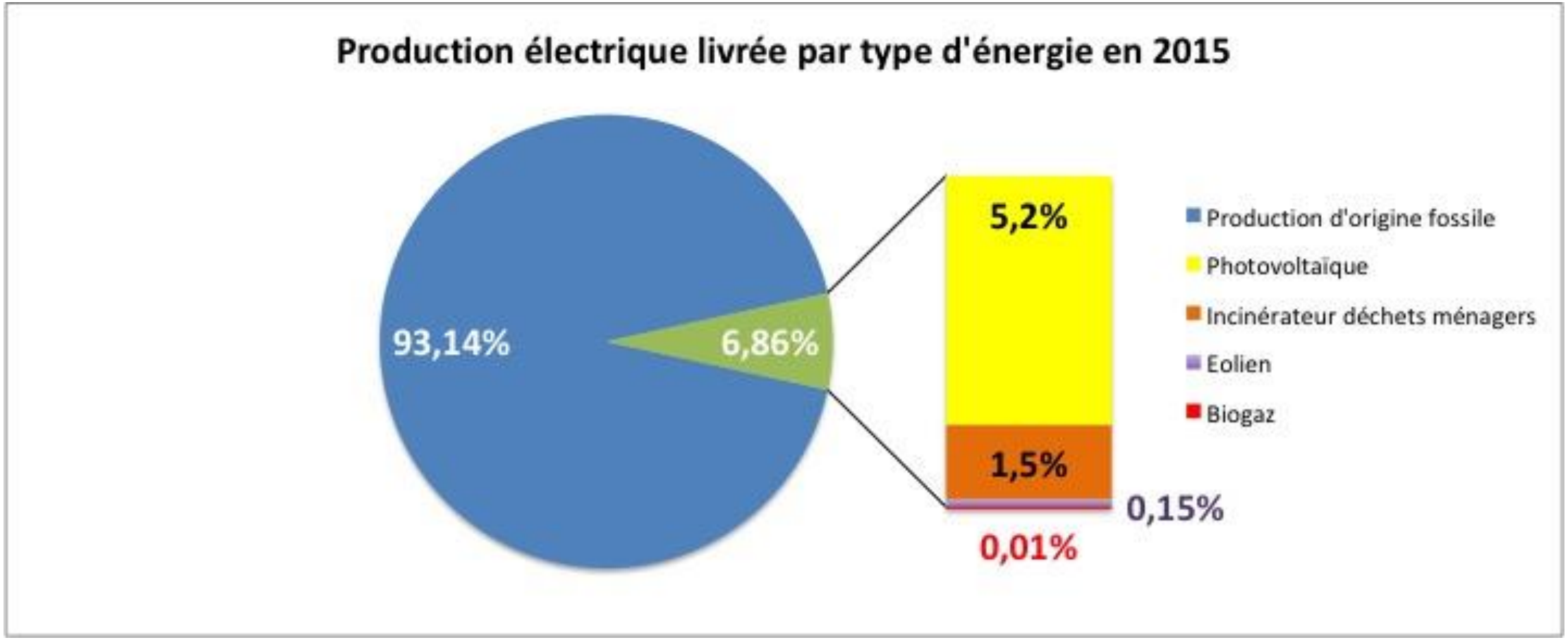

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS MARTINIQUAISES

… Par Secteur :

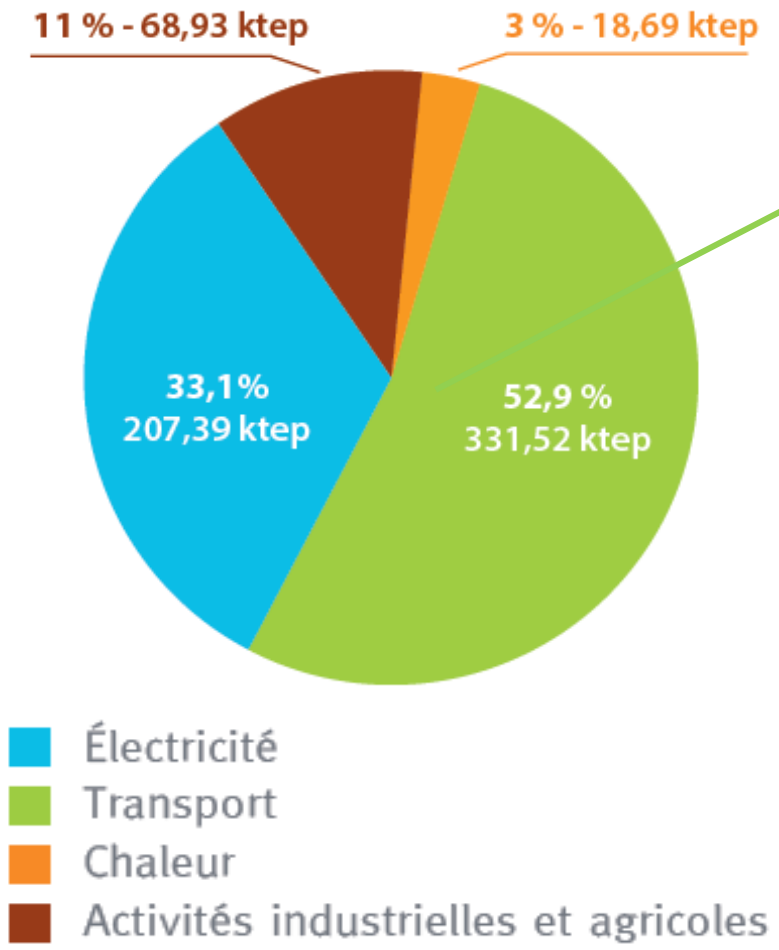

… Pour les transports :

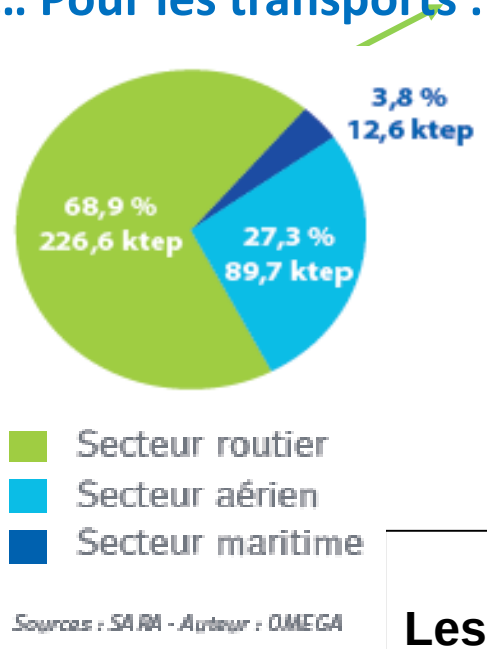

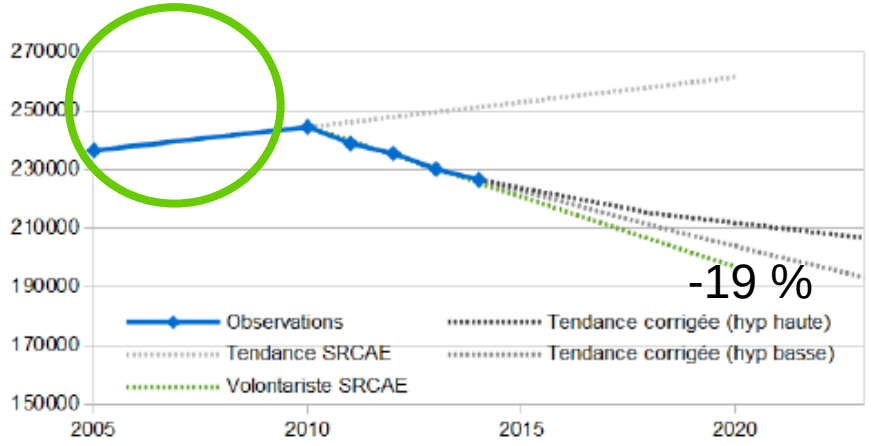

Les principaux déterminants :

- aménagement du territoire
- une forte concentration des emplois
- faiblesse des transports en commun (VP : 75%)
- Stabilisation du parc automobile en volume
- une diminution de la part des véhicules diesel (parité des ventes en 2014)
- baisse de puissance moyenne des véhicules

Source : **OMEGA** – Observatoire Martiniquais de l'Energie & des Gaz à effet de serre.

La transition énergétique

… À travers un contexte réglementaire adapté

- Cadre National

Loi sur la Transition Energétique pour une Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015.

– **Atteindre 50% d'EnR à l'horizon 2020,**

-

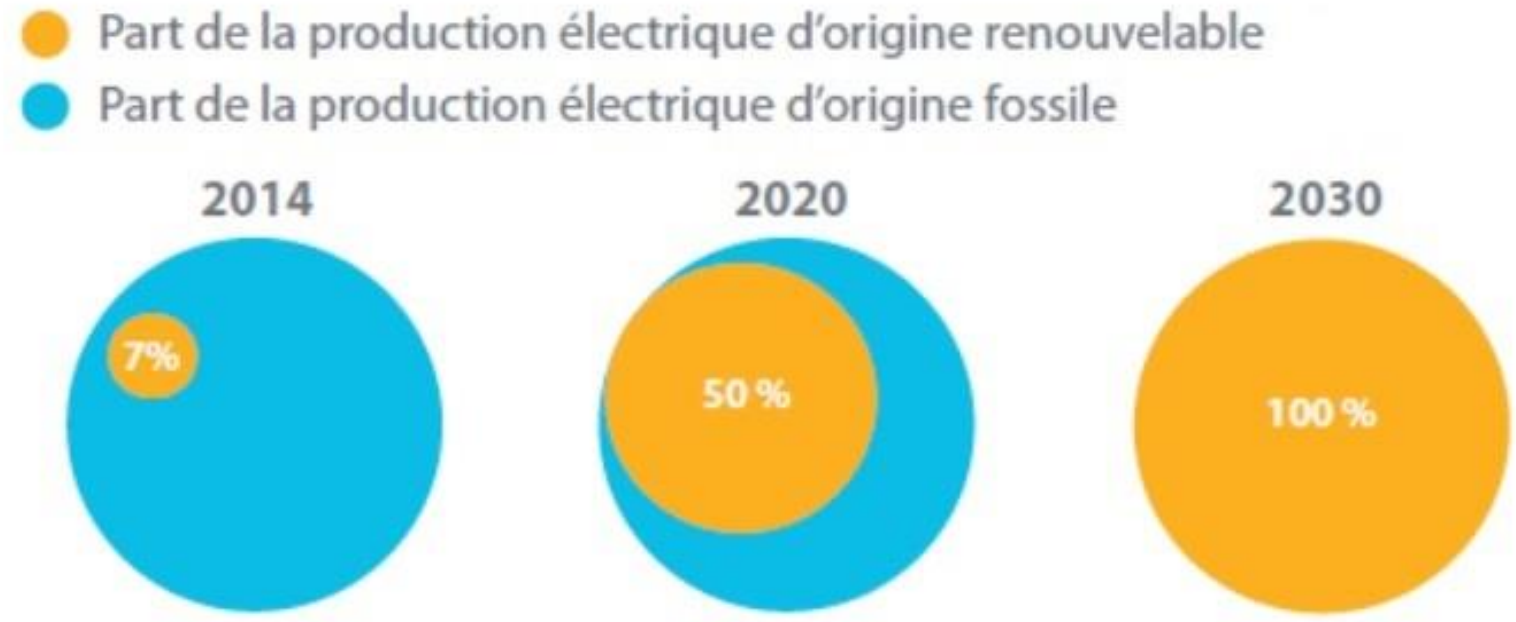

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Relever le défi de la transition énergétique

… À travers un contexte réglementaire adapté

- Cadre Territorial

  → **Habilitation Energie,** jusqu'en 2020.

Deux documents de cadrage élaborés en cohérence :

- **La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)**
- **Le Programme Territorial de Maîtrise l'Energie (PTME)**

En route vers la transition énergétique…

ENERGIE

Programme Territorial de Maitrise de l'Energie

P.T.M.E : 48 M€

30 mars 2016 : CTM – EDF – ADEME - SMEM

- **Une gouvernance resserrée** autour des acteurs territoriaux majeurs de l'énergie
- **Des objectifs ambitieux** adaptées au contexte de Zone Non Interconnectées
- **Une participation au développement de l'activité et de l'emploi en Martinique**

Bilan territorial 2016

… un premier bilan positif

27 millions de kWh économisés en 2016

un record historique en Martinique

48%
Résidentiel : chauffe eau solaire, LED, électroménagers A+++, isolation, etc.

30%
Collectivités : éclairage public, bâtiments , etc.

22%
Entreprises : process, groupes froids, moteurs, éclairage, ISO 50001, etc.

Deux leviers d'actions supplémentaires :

- agir sur le développement et la qualité des équipements
- agir sur les comportements et les habitudes de consommation

Construire l'avenir : des programmes ambitieux de sensibilisation aux économies d'énergie dans les écoles, avec l'Académie de la Martinique.

ENERGIE

Programmation Pluriannuel de l'Energie

P. P. E.

9 Fevrier 2017 : CTM - ETAT

Les objectifs de développement des EnR

Des énergies renouvelables, majoritaires dans le mix énergétique martiniquais en 2023. **... vers des énergies stables et limitant l'intermittence.**

Développement de **3 filières principales** :

- L'éolien avec stockage : +24 MW
- Le photovoltaïque avec stockage : + 92,5 MW
- La géothermie (en Martinique et en Dominique) : + 40 MW

Evolution du mix énergétique

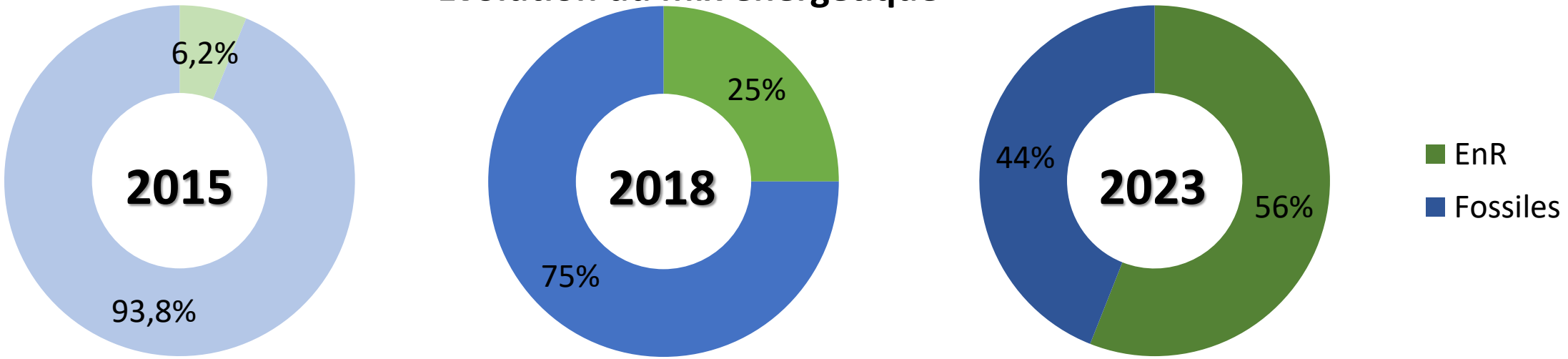

La CTM se positionne sur un projet de

GEOTHEMIE à LA DOMINIQUE

2 & 7 novembre 2016 : Vallée de Roseau - 120 MW

Les objectifs de développement des EnR

Filière	2015 MW	PPE 2015 – 2018 MW		PPE 2019 – 2023 MW	
		Nouveau parc	Total	Nouveau parc	Total
Éolien sans stockage	1,1	0	1,1	-1,1	0
Éolien avec stockage	0	12	12	12	24
Photovoltaïque	63	+2	65	+46	111
Photovoltaïque avec stockage	2,5	+14,5	17	+30	47
Géothermie	0	0	0	40	40
Hydroélectricité	0,02	0	0,02	2,5	2,5
ETM	0	0	0	10	10
Biogaz	0,8	0,6	1,4	0,6	2
Bioéthanol	0	0	0	10	10
Valorisation thermique des déchets	6,6	0	6,6	10,2	16,8
Pile à combustible	0	1	1	0	1

- **Augmentation du seuil de déconnexion** (de 30 % à 45 % à l'horizon 2023)
- **Développement de moyens de stockage centralisés/mutualisés** (batteries, micro-step, …)
- Réalisation d'une étude liée au **développement des combustibles solides de récupération**
- Réalisation **d'une étude sur le gisement des énergies marines renouvelable** (éolien off-shore, ...)

Programmation Pluriannuel de l'Energie

P. P. E.

- **9 fév. 2017** APPROBATION de la P.P.E par **l'Assemblée de Martinique**
- **Juillet 2017** : **Autorité environnementale** VALIDATION
- **21 décembre 2017 – Paris** : Audition Conseil National de la Transition Energétique (**CNTE**) : Avis Favorable (13 pour – 2 contre – 13 abstentions)

La Programmation
Pluriannuelle de
l'Énergie de MARTINIQUE
Conseil National de la Transition Écologique – 21 décembre 2017
Louis BOUTRIN,
Conseiller Exécutif
Développement Durable et Énergie
Économie Bleue et Croissance Verte
Transports et Sports
Patrick BOURVEN,
Directeur de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Ministère
de la Transition
écologique
et solidaire

PARIS – 21 déc. 17 Conseil National de la Transition Energétique

Validation de la P.P.E Martinique

13 Pour - 2 contre – 13 abstentions

Programmation Pluriannuel de l'Energie

P. P. E.

- 9 fév. 2017 APPROBATION de la P.P.E par **l'Assemblée de Martinique**
- Juillet 2017 : **Autorité environnementale** VALIDATION
- 21 décembre 2017 : **AVIS FAVORABLE** du Conseil National de la Transition Energétique (**CNTE**)

L'Institut Territorial de l'Energie (ITE)

… mener de front certains projets sur les plans technique et scientifique

… répondre aux appels à projets (création d'emplois)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CTM Collectivité Territoriale de Martinique

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

SMEM créateur d'énergies

EDF

Politique publique des ***TRANSPORTS***

TCSP : 245, 8 M€… 432 millions d'€

Collectivité Territoriale de Martinique

- **UN PROJET INACHEVE**
- **13 déc. 2015 infrastructure inachevée. Terminée par la CTM et livrée en Mars 2016**

- **432 M€ : UN COÛT EXORBITANT**

FINANCEMENT :

- **249 M€ exécutés hors PPP**
- **182 M€ Contrat PPP**

UNE REPONSE EN 3 ACTES :

ACTE 1er : Prorogation de l'Habilitation Transport

1. Par délibération du **29 mars 2016**, l'Assemblée de Martinique a sollicité l'habilitation législative en matière de transport dans le cadre de la prorogation de droit prévue par les articles LO 4435-6 et LO7311-7.

ACTE 2 : Création de l'Etablissement Public de transport MARTINIQUE-TRANSPORT

4 octobre 2016, Adoption de la délibération portant règles constitutives, compétences et régime financier de l'Etablissement Public de Transport dénommé MARTINIQUE-TRANSPORT

ACTE 3. Mise en place du Conseil d’administration de l’AOTU

LUNDI 12 DECEMBRE 2016

s’est tenu, sous la Présidence de

M. Alfred MARIE-JEANNE,

le premier Conseil d’administration de l’établissement public dénommé

MARTINIQUE-TRANSPORT.

Quatre Vice-présidents ont été élus :

M. Louis BOUTRIN
1er Vice-président (CTM)

M. Eugène LARCHER
2ème Vice-président (CAESM)

M. Alfred MONTHIEUX
3ème Vice-président (CAP NORD)

M. Athanase JEANNE-ROSE
4ème Vice-président (CACEM)

LE DOSSIER

Marche à vide

La soixantaine de chauffeurs formés par la CFTU devrait finalement conduire leur véhicule en septembre prochain mais... à vide. À cette date, ils seront au volant de leur Bus à haut niveau de service (BHNS), afin de rouler dans des conditions d'exploitation, mais sans passager, sur une période de deux mois.

LE CHIFFRE

7 millions Sur une année, il faudra trouver entre 6, 5 à 7 millions d'euros pour financer l'exploitation du TCSP.
À eux seuls, la Cacem et le syndicat mixte ne pourront pas supporter ce coût.

TCSP : les raisons d'un nouve

La mise en service du TCSP, annoncée pour sept
expliquer ces flottements : le principal est **le cha**
de transition. Mais d'autres complications d'ord
Aujourd'hui, même les plus optimistes font la mo

teurs peuvent
une **période**
ge.

Dossier : Hervé Brival

« Une livraison des travaux, fin 2015 » : tel était le souhait voire le slogan de l'ancienne majorité de l'ex-Conseil régional. Un objectif qui était même devenu un argument de campagne pour Serge Letchimy. Mais à bien analyser, il s'avère que la plupart des infrastructures à la charge de l'ex-Région n'a pas été terminée dans les délais. À l'exemple des feux de signalisation, essentiels pour la circulation des BHNS (Bus à haut niveau de service). Ils ne sont toujours pas livrés et ce 6 mois après la date de fin souhaitée des travaux.
Si, avant janvier 2016, les entrepri-

La station du pont de la Lézarde, a peu recommandables, elle serv les toxicomanes. (Photos J.-M. E./France Antilles)

Le 23 mars, les bus du TCSP vont enfin rouler

TRANSPORT. À l'issue d'une **réunion de travail** à la préfecture hier après-midi, la décision a été prise de commencer « la marche à blanc » le jeudi 23 mars prochain, à 11 heures. Une **phase de tests indispensable** avant le **lancement commercial** du très attendu Transport en Commun en Site Propre dans, **peut-être, trois mois**.

« La marche à blanc va commencer à partir du jeudi 23 mars à 11 heures. Elle sera immédiatement suivie de la phase commerciale pour démarrer le TCSP ». Cette fois, c'est officiel, les 14 Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), immobilisés depuis des mois au centre de maintenance du Lareinty, vont enfin rouler sur les 13,9 km de voies dédiées du Transport en Commun en Site Propre, entre Carrère ou Mahault (Lamentin) et la Pointe Simon (Fort-de-France). Joint par téléphone, Louis Boutrin, conseiller exécutif en charge du Transport, l'a annoncé officiellement hier à l'issue d'une réunion de travail en préfecture dans l'après-midi.
Même si le préfet a, de son côté, refusé de confirmer cette date évoquant une mise en service « très prochaine », les arrêtés de circulation indispensables à la mise en service des BHNS sur la voie publique auraient donc été actés. À compter du 23 mars, les chauffeurs formés par la CFTU, la société exploitant le TCSP, vont donc prendre en main leur nouvel outil de travail.

Les 14 Bus à Haut Niveau de Service du Transport en Commun en Site Propre vont commencer la « marche à blanc » le 23 mars prochain. (Photos Jean-Marc Etifier/archives France-Antilles)

Une phase de tests, dite « marche à blanc », qui devrait durer deux à trois mois. Cette étape incontourable avant l'exploitation commerciale s'effectuera d'abord à vide puis avec un pannel de passagers. Elle permettra de procéder aux derniers ajustements, d'aguerrir les chauffeurs et de préciser le coût d'exploitation du TCSP. Cette période d'essais en conditions réelles sera accompagnée d'une grande campagne de communication, avant sa mise en service véritable.
Ce n'est qu'une fois tous ces paramètres intégrés et les derniers réglages techniques effectués que ce mode de transport innovant pour la Martinique entrera en vigueur. Il devra faire face à un déficit d'exploitation de 6,1 million d'euros, selon les études menées jusqu'ici. La « marche à blanc » devrait permettre d'affiner ce chiffre.

LANCEMENT COMMERCIAL POUR LES GRANDES VACANCES ?

À compter du 30 juin prochain, c'est à l'établissement public « Martinique Transport » que revient toute la compétence transport de l'île. Son budget sera alimenté par la Collectivité Territoriale de la Martinique, la Cacem, l'Espace Sud et Cap Nord. À charge pour ces quatre collectivités de s'entendre pour déterminer le montant de leur participation respective dans l'exploitation du TCSP.
En tout état de cause, sauf nouveau contre-temps, les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) devraient donc accueillir leurs premiers passagers payants juste avant les grandes vacances. Soit quasiment au moment où « Martinique Transport » devient, elle aussi, opérationnelle.

R.L.

ès ?

collectifs à l'échangeur de Carrère. « C'est un projet qui aurait dû être pensé dans sa globalité. On a prévu des bâtiments, des vestiaires, des salles pour les conducteurs de la CFTU, mais rien pour les taxis collectifs », avait-il indiqué.

s en attente

L'ensemble de la flotte deux ans, ces Bus à haut chauffeurs a été

Le 23 mars, les bus du TCSP vont enfin rouler

TRANSPORT. À l'issue d'une **réunion de travail** à la préfecture hier après-midi, la décision a été prise de commencer « la marche à blanc » le jeudi 23 mars prochain, à 11 heures. Une **phase de tests indispensable** avant le **lancement commercial** du très attendu Transport en Commun en Site Propre dans, **peut-être, trois mois**.

« La marche à blanc va commencer à partir du jeudi 23 mars à 11 heures. Elle sera immédiatement suivie de la phase commerciale pour démarrer le TCSP ». Cette fois, c'est officiel, les 14 Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), immobilisés depuis des mois au centre de maintenance du Lareinty, vont enfin rouler sur les 13,9 km de voies dédiées du Transport en Commun en Site Propre, entre Carrère ou Mahault (Lamentin) et la Pointe Simon (Fort-de-France). Joint par téléphone, Louis Boutrin, conseiller exécutif en charge du Transport, l'a annoncé officiellement hier à l'issue d'une réunion de travail en préfecture dans l'après-midi.

Même si le préfet a, de son côté, refusé de confirmer cette date évoquant une mise en service « très prochaine », les arrêtés de circulation indispensables à la mise en service des BHNS sur la voie publique auraient donc été actés. À compter du 23 mars, les chauffeurs formés par la CFTU, la société exploitant le TCSP, vont donc prendre en main leur nouvel outil de travail.

Les 14 Bus à Haut Niveau de Service du Transport en Commun la « marche à blanc » le 23 mars prochain. (Photos Jean-Marc Etifier/a

Une phase de tests, dite « marche à blanc », qui devrait durer deux à trois mois. Cette étape incontournable avant l'exploitation commerciale s'effectuera d'abord à vide puis avec un pannel de passagers. Elle permettra de procéder aux derniers ajustements, d'aguerrir les chauffeurs et de préciser le coût d'exploitation du TCSP. Cette période d'essais en conditions réelles sera accompagnée d'une grande campagne de communication, avant sa mise en service véritable.

Ce n'est qu'une fois tous ces paramètres intégrés et les derniers réglages techn effectués que ce mod transport innovant po Martinique entrera vigueur. Il devra faire f un déficit d'exploitatic 6,1 million d'euros, selc études menées jusqu'ic « marche à blanc » de permettre d'affiner ce fre.

LANCEMENT COMMERCIAL POUR GRANDES VACANCES

À compter du 30 juin chain, c'est à l'établisse public « Martinique Transport » que revient toute la compétence transport de l'île. Son budget sera ali- moment où « Martinique Transport » devient, elle aussi, opérationnelle.

R.L.

FRANCE-ANTILLES

Vendredi 24 mars 2017 www.franceantilles.fr N° 15 086. Martinique. 1,20€

Tout moun abò !

Après 17 ans de travaux et de tergiversations politiques, les usagers pourront bientôt embarquer dans les bus circulant sur les voies du Transport Collectif en Site Propre (TCSP). Hier, le président Marie-Jeanne et de nombreux élus ont lancé le compte à rebours.

pages 4 et 5

TCSP : ELEMENT STRUCTURANT

NE POURRA PAS ENTRER DANS LES QUARTIERS

- **Place pour d’autres types de transports**
- Loin d’une simple question d’infrastructure
- **Relever le défi de la mobilité**
- Véritable politique des transports publics au service des déplacements des Martiniquais

LES PERSPECTIVES : Dès 2 janvier 2018

- **MARTINIQUE-TRANSPORT,** Autorité Organisatrice Unique du Transport en Martinique, met en place les modalités opérationnelles de l'interconnexion entre :
  - **BHNS et Transport urbain**
  - **BHNS et Taxis collectifs**
  - **BHNS et Transport maritime**

- **MARTINIQUE-TRANSPORT** étudie le développement de l'offre de transport en commun avec notamment des sections en site propre vers :
  - Trinité (Desmarinières) en passant par le Robert depuis le Pôle d'échange de Mahault
  - Sainte-Luce en passant par Rivière-Salée depuis le pôle d'échange de Carrère.
  - Schoelcher depuis la gare des Almadies-Bo-Kanal à Fort de France.

LES DÉPLACEMENTS DANS LA ZONE « GRAND NORD ATLANTIQUE »

***Hors flux internes de chaque bourg**

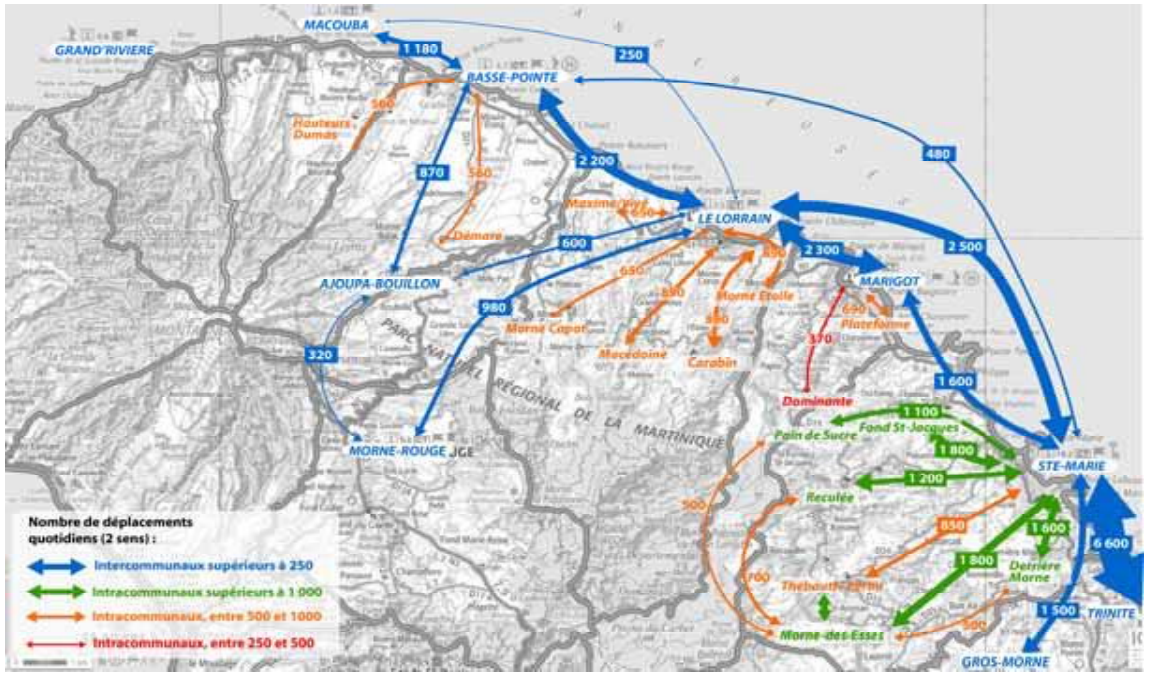

Enjeu d'offre de transports publics :

- → Axe littoral intercommunal (diminuer fréquence après Lorrain ? Basse-Pointe ?)
- → Lignes urbaines de desserte locale à Ste-Marie, au Lorrain et éventuellement Basse-Pointe (à la demande ?)
- → Accrocher Ajoupa B. au Nord Atlantique (rabattement ?)

CASE-PILOTE

Le projet de navettes maritimes enfin sur les rails

L'ouverture de la ligne maritime **Case-Pilote/Fort-de-France**, initialement prévue le 1er juillet 2016, et reportée à une date ultérieure, devrait être effective **en avril**. Hier matin, **Louis Boutrin**, le conseiller exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique en charge du transport, était **en visite** dans la commune pour **faire le point** avec le maire, **Ralph Monplaisir**, sur l'avancée du projet.

Des aménagements sont à prévoir sur le quai : des bancs supplémentaires et sans doute le doublement de la guérite du quai.

Selon le conseiller Louis Boutrin, l'ouverture de la desserte maritime entre Case-Pilote et Fort-de-France, par les Vedettes Tropicales, devrait être effective pour la première quinzaine du mois d'avril. La séance de travail en mairie a débuté par la question du stationnement des passagers des vedettes, qui devraient laisser leurs véhicules toute la journée. Pour que le centre de Case-Pilote, entre autres la place Gaston-Monnerville, ne soit pas engorgé, le maire a proposé l'aménagement de trois nouveaux parkings dans le bourg, d'une capacité effective de 62 places, qui pourront accueillir exclusivement les usagers des navettes maritimes.

La délégation de la CTM a pu se rendre sur les lieux, où les travaux sont déjà bien entamés. Un premier parking aménagé en face du surpermarché 8 à Huit est terminé. Un deuxième espace est prévu non loin du pont Man-Telesphore. Deuxième aspect, aussi important, l'impact que pourrait avoir cette ligne maritime sur le transport collectif.

Actuellement, il existe six transporteurs sur la commune de Case-Pilote. La municipalité a proposé une correspondance des transporteurs, à partir de la desserte maritime, vers les quartiers Maniba, Hauts-de-Maniba, Micolo, Choiseul et Citronnelle, de façon à récupérer les usagers et les ramener sur la liaison maritime. L'objectif est le désengorgement à terme des embouteillages quotidiens de Fond Bellemare et Fond Lahaye à Schœlcher.

Dernier point, le port de Case-Pilote, qui est un port territorial, est aussi un port de pêche, et pour qu'il n'y ait pas de conflits d'usage, les marins pêcheurs ont été consultés, pour expliquer le projet. Par ailleurs, des aménagements sont à prévoir sur le quai, avec des bancs supplémentaires et sans doute le doublement de la guérite du quai.

J.-M. M.

L'AFDI s'installe à Cluny

FRANCE-ANTILLES
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION DE LA MARTINIQUE

Transport maritime

Un projet pour le Nord-Caraïbe

- Louis Boutrin, ancien conseiller régional, défend depuis plusieurs mois un projet de desserte maritime entre Fort-de-France et Saint-Pierre.
- Objectif : désengorger la circulation et limiter le transport terrestre de matières dangereuses ou polluantes sur la RN 2.
- Zoom sur un projet qui pourrait apporter une vraie bouffée d'oxygène au Nord Caraïbe et à ses habitants.

PAGE II

Photo France-Antilles/europeveducial.com

Transport par barges de matériaux de carrières
vers le Centre et le Sud de l'île.

Transport par barge de matériaux de carrières vers le Centre et le Sud de l'île :

ETUDE CTM novembre 2017

Collectivité Territoriale de Martinique

le S.A.R. : ...pour le transport de marchandises

« Construction d'un quai minéralier à l'embouchure de la Rivière Sèche à Saint-Pierre »

AGRICULTURE :

1. Aide aux filières bananes + Canne Sucre Rhum
2. Diversification notamment cultures à haute valeur ajoutée (Café, cacao…)

8 DISPOSITIFS D'AIDE DE LA CTM
aux AGRICULTEURS : - 13.000 € / an

5 & 6 décembre 2017
Les Assises de l'Agriculture

Collectivité Territoriale de Martinique

AGRICULTURE :

Diversification CAFE ARABICA TYPICA

PÊCHE

APIT SAINT-PIERRE : 1,7 M€

APIT RIVIERE-PILOTE : 1,5 M€

Convention avec les Marins-Pêcheurs

1. Etude « ***Chambre Consulaire*** » Marins-Pêcheurs

2. Commande **GRANDS DCP Géo-localisables**

3. **Projets APIT** : Grand-Rivière – Vauclin (Baie Mulets) – Diamant (Taupinière) – Trinité (Cosmy) – Sainte-Marie

4. Plan Territorial de dével. d'**Aquaculture**

Plan

La politique sportive

9 087 318,26 €

Les assises du Sport – Juin à Juillet 2016

Mener une concertation avec les acteurs du territoires autour du sport martiniquais, Objectif: «un livre blanc du sport martiniquais » où sont définies les orientations stratégiques de la CTM dans ce domaine.

Collectivité Territoriale de Martinique

UNESCO

inscription des aires volcaniques et forestières de la Martinique au Patrimoine Mondial

PARIS 27 avril 2017 : VALIDATION DE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE du BIEN

La Montagne Pelée et l'éruption de 1902-1905

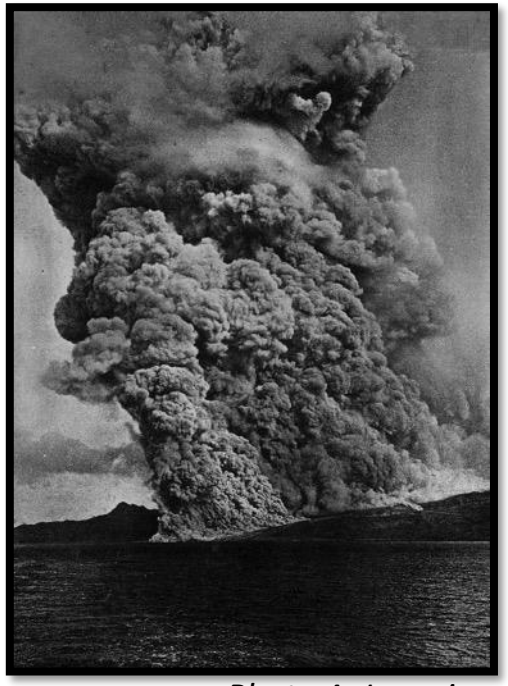

Photo A. Lacroix

L'activité pyroclastique la plus courante pour les éruptions à dôme de lave est l'écroulement de parties instables du dôme, générant des coulées pyroclastiques de cendres et blocs canalisées dans les vallées.
Exceptionnellement des explosions dirigées latéralement peuvent se produire à la base du dôme de lave en cours de croissance. **Elles sont extrêmement rares**.

Lors de l'éruption de 1902-1905, deux phénomènes exceptionnels se sont produits :

- **Des explosions latéralement dirigées extrêmement dévastatrices**
- **La croissance d'une aiguille de lave d'une hauteur exceptionnelle**

Un milieu forestier conservé le plus représentatif des Petites Antilles

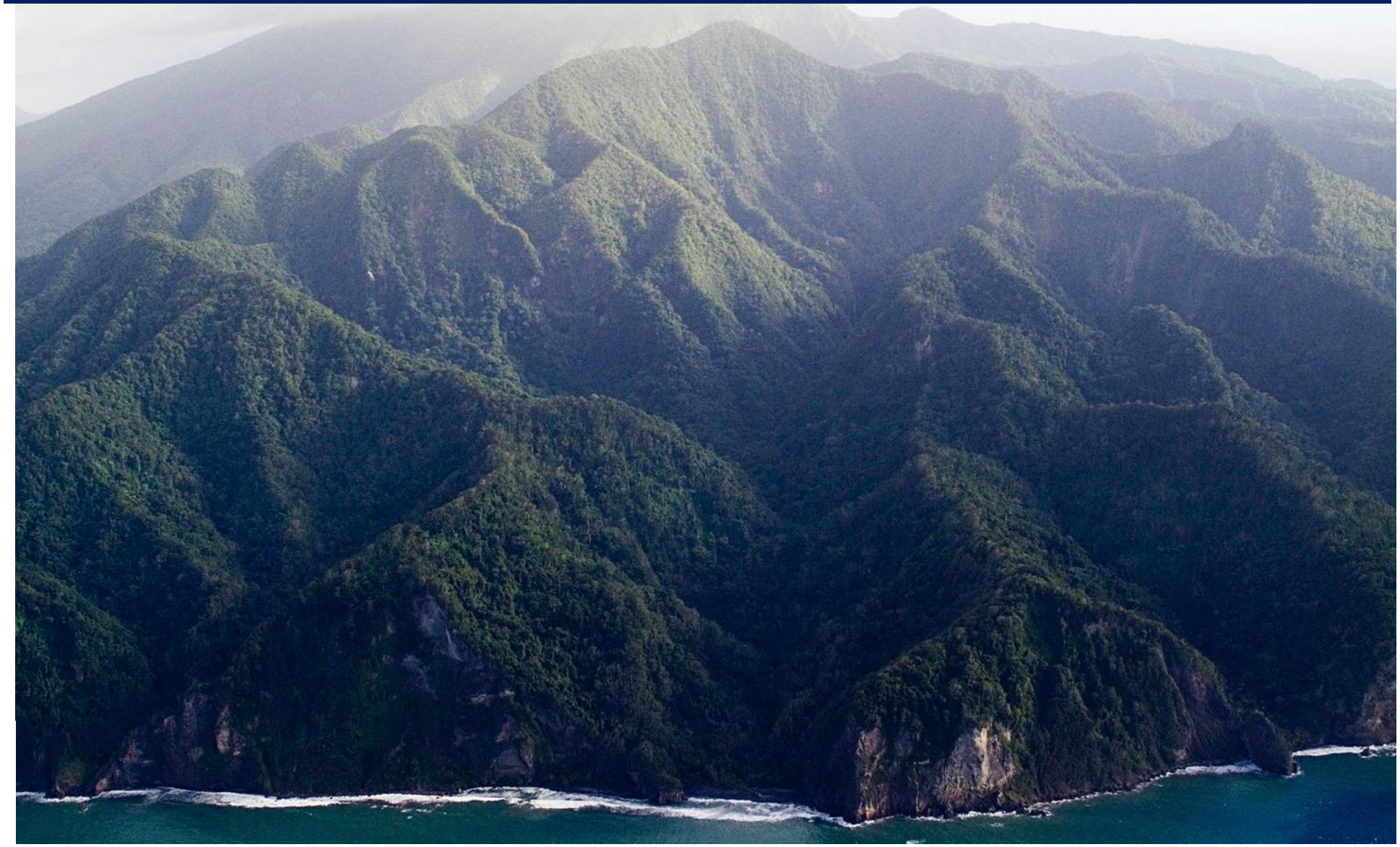

Merci de votre attention

CTM Collectivité Territoriale de Martinique